

LA VILLE DE MILLAU RECONDUITE DANS LE DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE 3 : DE NOUVEAUX MOYENS FINANCIERS

Après avoir été retenue parmi les 222 communes bénéficiaires du dispositif Action Cœur de Ville en 2018, Millau vient d'être confirmée pour l'acte 3 du programme, dans le cadre du Congrès des maires, qui se déroule en ce moment à Paris.

Publié le 26 novembre 2026

Cette annonce réjouissante pour la ville a été faite par Mme Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, accompagnée d'Arnaud Viala, ministre de la Ruralité, qui en a fait l'annonce ce jeudi 26 novembre 2026.

Le dispositif Action Cœur de Ville accompagne les villes moyennes dans les projets en matière de logement, de commerce, d'aménagement de l'espace public, entre autres sujets.

> *Dans un contexte incertain pour les finances publiques, c'est une très bonne nouvelle pour les projets que notre équipe porte pour Millau, se réjouit Christophe Saint-Pierre, maire de Millau*

Cette labellisation intervient après un engagement fort des élus pour défendre les intérêts de Millau au plus haut niveau de l'État.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30